



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



26011524

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

15 JAN. 2026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0401 103 611

Nom

(en entier) : L'HABITAT DU PAYS VERT

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège : RUE DU RIVAGE 11 - 7800 ATH

Objet de l'acte : Organe d'Administration

Sur décision du 03/12/2025 de l'Organe d'Administration :

SALINGUE Jérôme est désigné provisoirement administrateur représentant la Province de Hainaut, sur proposition du Conseil Provincial du Hainaut. L'Assemblée Générale aura à se prononcer sur son admission définitive, lors de sa prochaine réunion.

Personnes ayant pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers : conformément aux statuts,
"ARTICLE 29. REPRESENTATION

Sans préjudice aux délégations spéciales, la société est valablement représentée à l'égard des tiers et en justice par le président ou un vice-président de l'organe d'administration et un administrateur, agissant conjointement, et, dans le cadre de la gestion journalière, par le directeur-gérant agissant seul, sans devoir justifier vis-à-vis des tiers d'une autorisation ou d'un pouvoir spécial."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).